

Décision

Générale

colonial

Décision n° 690 accordant une permission d'un mois à M.Kamit-SOS

n° 690

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 juillet 1950

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1950

Date du numéro
31 juillet 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884; en Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif à l'organisation et au recrutement, du personnel auxiliaire européen de la Côte française des Somalis, modifié par l'arrêté n° 1136 du 18 octobre 1949

Vu la demande de congé formulée par de M. Louis Kamitsos, aidé-dessinateur aux travaux publics en date du 1er juillet 1950
Vu l'avis favorable du directeur des travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une permission d'absence d'un mois à solde entière est accordée à M. Kainitsos (Louis), aide-dessinateur aux travaux publics, pour en jour à Aden.

Art. 2

— La présente décision, qui aura effet pour compter du 15 juillet 1950, sera , enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,CHANBREDON.